

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 4 septembre 2012 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance:

Siège no.1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-08-243 Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour. Le point autres items : (20) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 7 AOÛT ET DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 21 AOÛT 2012

LÉGISLATION

4. INSCRIPTION COLLOQUE ADMQ : 19 20 SEPTEMBRE

5. TERRAIN SUCCESSION PELCHAT

6. DEMANDE D'AUTORISATION : CAMPAGNE DE
PRÉVENTION

FINANCES

7- COMPTES DU MOIS

8. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES

9. PANNEAUX PUBLICITÉ ARÉNA
10. ACHAT DE COUSSINS PROTECTEURS ET POTEAUX ALUMINIUM
11. JET D'EAU AU LAC DU CURÉ ENNIS
12. ACHAT PNEUS PÉPINE
13. ACHAT D'IMPERMÉABLE
14. SUBVENTION REMPLACEMENT DE FOURNAISE

TRAVAUX

15. ACCEPTATION HONORAIRES : ARCHITECTE ET INGÉNIEUR : PROJET SALLE MULTIFONCTIONNELLE

LOISIRS – TOURISME

16. CLÔTURE TERRAIN DE SOCCER

17- RAPPORTS

- 17.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC
- 17.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE
- 17.3 DÉLÉGUÉ AUX LOISIRS

18- CORRESPONDANCE

19- AUTRES ITEMS

- 19.1 MAISON DES JEUNES
- 19.2 DÉJEUNER CONFÉRENCE 14-09-2012 GRATUIT
- 19.3 MISE AU POINT
- 19.4 ARROSAGE DE PELOUSE
- 19.5 DÉJEUNER 16 SEPTEMBRE : ASSOCIATION PROPRIÉTAIRE DE BOISÉ

20- PÉRIODE DE QUESTIONS

21- CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 AOÛT 2012

2012-09-244

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août et de la séance extraordinaire du 21 août 2012.

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés et déposés en corrigeant au procès-verbal du 7 août monsieur Mario Breton, conseiller,

à la résolution 2012-08-229 : terminer la résolution en ajoutant «des conseillers présents d'accepter la demande du comité de l'Exposition agricole soit d'utiliser l'aréna le 22 septembre prochain et ce à titre gratuit.

A la résolution portant le numéro 2012-08-232 : on devrait lire seize mille quatre cent deux et soixante-six sous (16 402.66\$) au lieu de vingt mille quatre-vingt-dix-huit et quarante-trois (20 098.43).

Au procès-verbal du 21 août : Est absent monsieur Daniel Quirion au lieu de monsieur Mario Breton.

4. INSCRIPTION COLLOQUE ADMQ : 19-20 SEPTEMBRE

2012-09-245

Considérant que l'Association des directeurs municipaux du Québec organise leur colloque de zone annuel le 19 et 20 septembre prochain ;

Considérant que la directrice générale est intéressée à assister à ce colloque ;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à participer au colloque, de défrayer les coûts d'inscription et les autres frais effarants

5.TERRAIN SUCCESSION PELCHAT

Considérant que les membres de la succession Pelchat désirent se départir de la partie de terrain agricole situé sur le boulevard Ennis;

Considérant que la famille a transmis le dossier à un courtier immobilier, monsieur André Bisson, ;

Considérant que ce dernier offre cet immeuble à la municipalité pour la somme de 350 000.\$.

Après discussion, les élus ne sont pas intéressés à cette proposition.

6.DEMANDE D'AUTORISATION : CAMPAGNE DE PRÉVENTION

2012-09-246

Considérant que la Fondation canadienne Espoir Jeunesse fait une demande d'autorisation de faire de la vente d'articles divers, de porte en porte, afin de permettre à la Fondation d'amasser des sommes qui seront remises en subvention à des organismes jeunesse qui en font la demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la Fondation canadienne Espoir Jeunesse, à faire de la vente d'articles divers, de porte en porte dans notre municipalité.

7. COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois d'août 2012 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

2012-09-247

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois d'août 2012 au montant de 447 214.80\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 367 950.08\$, les comptes à payer représentent 54 251.31\$. tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 25 013.41\$. Sur demande la facture du fournisseur # 300 au montant de 8 180.47\$ est retenue dans la liste présentée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2012 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2012-09-247

Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.

8- DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES

La directrice générale/secrétaire trésorière dépose les états financiers (rapport budgétaire) et le rapport d'investissement de la municipalité à la fin du mois d'août 2012.

9- PANNEAUX PUBLICITÉ ARÉNA

2012-09-248

Considérant qu'il y a eu recherche de prix auprès de quatre fournisseurs de panneaux;

Considérant que la grandeur du panneau a été modifié pour un format de 24x32 pouces et que cette publicité sera au coût de 300.\$ chaque commanditaire ;

Considérant que suite à la recherche de prix, ces derniers se lisent comme suit :

| Fournisseurs | Formats | prix unitaire | 12x et plus | 30x et plus | Prix Montage | taux horaire montage |
|----------------------|-----------|---------------|-------------|-------------|--------------------|----------------------|
| Auto Création Pierre | 24" x 32" | 50,00 \$ | | | 15\$ à 20\$ | |
| La Gadeloupe | 24" x 48" | 75,00 \$ | | | 15\$ à 20\$ | |
| Lettrapub | 24" x 32" | | 32,95 \$ | 28,00 \$ | fichier conf. 15\$ | 60,00 \$ |
| Sainte-Marie | | | | | | |
| Lettrophil | 24" x 32" | | | 34,00 \$ | | 40,00 \$ |
| Saint-Ephrem | 24" x 42" | | 49,00 \$ | 48,00 \$ | | 40,00 \$ |
| Lettrage Pro Ens. | 24" x 32" | | 37,00 \$ | 35,00 \$ | | 45,00 \$ |
| Saint-Georges | 24" x 48" | | 56,00 \$ | 52,00 \$ | | 45,00 \$ |

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir le plus bas prix soit : le fournisseur Lettrapub au coût de 28\$ pour trente panneaux et plus.

10-ACHAT DE COUSSINS PROTECTEURS ET POTEAUX ALUMINIUM

2012-09-249 Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de quatre (4) coussins protecteurs et de six (6) poteaux d'aluminium pour baie vitrée de 4 pieds de haut (LS-117). Cet achat sera fait chez Équipements Lampron sport inc.

11-JET D'EAU AU LAC DU CURÉ ENNIS

2012-09-250 **Considérant** qu'à une réunion ultérieure il y avait eu discussion seulement d'installation d'un jet d'eau à placer au lac du curé Ennis (sans résolution)

Considérant que lors de cette discussion il avait été convenu d'attendre à l'an prochain pour faire cet achat et installation ;

Considérant que l'achat et l'installation ont été faits sans résolution et que le résultat n'est pas celui désiré ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu sur division d'enlever cette pompe et d'attendre à l'an prochain.

CONTRE PROPOSITION

2012-09-251 **Après discussion**, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu sur division quatre contre deux d'augmenter la force du moteur afin d'obtenir un jet de 12 à 15 pieds de haut au même coût de la soumission déposée.

12- ACHAT DE PNEUS DE PÉPINE

2012-09-252 **Considérant** que l'inspecteur municipal a fait une recherche de prix pour l'achat de pneus avant pour la rétro graveuse d'une grandeur de 12.5 /80 -18, 12 plis ;

Considérant que les prix se lisent comme suit :

| MARQUE | PRIX |
|-----------|--------|
| Firestone | 898.00 |
| BKT | 395.00 |
| Good year | 649.00 |

Après discussion, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de deux pneus de marque Good Year au coût 649.\$

13-ACHAT D'IMPERMÉABLES

2012-09-253

Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspecteur municipal de faire l'achat de trois imperméables.

14-SUBVENTION REMPLACEMENT DE FOURNAISE

Des informations supplémentaires seront prises avant de finaliser ce dossier.

15- ACCEPTATION HONORAIRES : ARCHITECTE ET INGÉNIEUR : PROJET SALLE MULTIFONCTIONNELLE

2012-09-254

Considérant qu'à la réunion du mois d'août, il a été résolu (résolution 2012-08-223) de demander aux firmes conseils de réaliser une étude budgétaire sur l'aménagement d'une salle multifonctionnelle annexée à l'Aréna existante. ;

Considérant que pour ce genre de projet, les services d'un ingénieur en structure, en mécanique et en infrastructures urbaines (Firme Génivar) ainsi que les services d'un architecte (Richard Moreau) sont nécessaires

Considérant que l'offre de service professionnels en ingénierie et en architecture sont déposés au montant de 2 520.\$ (plus taxes) pour la Firme de Génivar et un montant de 8 560.\$ (plus taxes) pour les services de l'architecte;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les coûts des honoraires de la firme Génivar ainsi que ceux de l'architecte Richard Moreau.

16-CLOTURE TERRAIN DE SOCCER

2012-09-255

Considérant qu'il y a eu recherche de prix auprès de quatre fournisseurs pour l'achat et l'installation de clôture pour le terrain de soccer;

Considérant qu'un fournisseur parmi ces quatre ne fait pas d'installation;

Considérant que les prix se lisent comme suit :

| Soumissionnaires | délai | Prix avant taxes |
|--------------------------------|-------------------------------|------------------|
| Clôture Berco Québec | Installé la semaine prochaine | 9 500,00 |
| Les Clôtures JPN INC. Frampton | Au plus tard le 17 septembre | 10 835,00 |
| Colbo St-Jean-Chrysostome | Début semaine du 17 septembre | 10 920,00 |

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat et l'installation de la clôture chez le fournisseur : Clôture Berco au coût de 9 500.\$ plus les taxes.

17. RAPPORTS :

17.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur Herman Bolduc, maire fait rapport des points saillants de la réunion du mois d'août.

17.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Considérant que monsieur Mario Breton, délégué, n'était pas disponible pour cette rencontre, monsieur le maire s'est rendu et en fait un rapport.

17.3 DÉLÉGUÉ AUX LOISIRS

Il ne s'est pas tenu de réunion en août.

20h55 Monsieur Martin Mathieu quitte la salle de réunion. 20h57 monsieur Mathieu est de retour.

18. CORRESPONDANCE

Madame Francine Talbot, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois d'août 2012. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

CORRESPONDANCE RETENUE

LETTRE # 14 : CENTRE D'ÉCOUTE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE BEAUCE-ETCHEMINS

2012-09-256

Considérant que cette organisme est à sans but lucratif et consiste à promouvoir le mieux-vivre, prévenir le suicide, la détresse et l'isolement;

Considérant que par cette correspondance, une demande d'appui financier pour la prévention du suicide est demandée;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une aide financière de .10 per capita tel que suggéré par l'organisme.

19. AUTRES ITEMS

19.1. MAISON DES JEUNES

Une rencontre sera fixée avec madame Julie Barette, présidente de la maison des jeunes.

19.2 DÉJEUNER CONFÉRENCE LE 14-09-2012

2012-09-257

Considérant que la firme Raymond Chabot Grant Thornton a lancé une invitation au personnel du bureau de la municipalité pour un déjeuner d'information sur divers sujets d'actualité qui concernent la municipalité, soit : nouvelle modalité d'application de la TPS et de la TVQ, actualité des dernières jurisprudences, etc.

Considérant que le personnel du bureau est intéressé à participer à ce déjeuner;

Considérant qu'il y a aucun coût de rattacher pour cette activité sauf les frais de déplacements;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le personnel du bureau à participer à ce déjeuner d'information.

19.3 MISE AU POINT PAR MADAME JOHANNE GILBERT ROY

Madame Johanne Gilbert Roy demande à monsieur le maire de se rétracter à la suite d'un propos tenue à une réunion ultérieure. Monsieur le maire refuse et explique le pourquoi qu'il a utilisé cette expression.

19.4 ARROSAGE DE PELOUSE

Considérant que nous avons eu un été sec, les membres du conseil demandent à la population de ne pas arroser leur pelouse

19.5 DÉJEUNER 16 SEPTEMBRE : ASSOCIATION PROPRIÉTAIRE DE BOISÉ

Considérant que M. le Maire ne peut se rendre à ce déjeuner, l'invitation est lancée aux élus disponibles.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Marguerite Carrier est présente et demande des informations sur le projet de salle multifonctionnelle.

20. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2012-09-258

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 21h45.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.